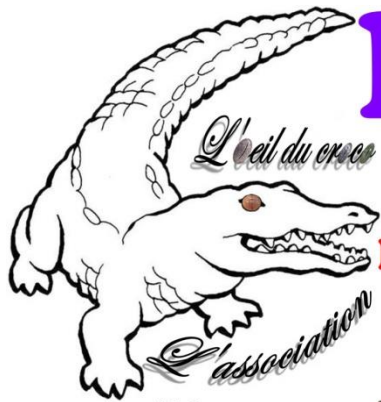




La BOURSE Des Crocos !!!

REPTILES, AMPHIBIENS & ARTHROPODES



www.loeilducroco.org

www.loeilducroco.org

La BOURSE DES CROCOS à EVREUX

14^{ème} édition !!!

Halle des expositions d'Evreux; 26, Avenue Foch; 27000 EVREUX

Dimanche 12 septembre 2021

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR PROFESSIONNELS OU ELEVEURS CAPACITAIRES

NOM, PRENOM:

RAISON SOCIALE:

N° SIRET :

Adresse:

PAYS :

Téléphone:

Email:

Tarifs d'inscriptions (location à la table de 180 X 70 cm):

Le nombre de tables étant limité, nous vous conseillons de réserver des ml gratuits au sol pour présenter le gros matériel comme les terrariums, sacs de substrats ou autres gros volumes (congélateurs, etc ...)

Professionnels et éleveurs capacitaires: **4 premières tables gratuites** ainsi que les ml ou m2 au sol. 8 € la table supplémentaire. Des claustres (180 X 180 cm) gratuits sont à votre disposition pour aménager votre espace et accrocher vos banderoles, photos, infos, etc ...

Vous pouvez nous faire un petit schéma de la disposition souhaitée pour votre stand.

Nombre de tables demandées: tables gratuites + tables X 8 € + ... ml au sol X 0 € = €

Je souhaite également louer un (des) support(s) grillagé(s) de 100 X 200 cm (L X H): X 2 € (le panneau) = €

(Dans la limite des stocks disponibles)

Montant total des ml + panneaux = €

(Autorisation d'ouverture d'établissement) si je suis vendeur ou éleveur professionnel. **ATTENTION** au nouvel arrêté du 8 octobre 2018 obligeant à pucer ou prendre en photos certaines espèces et à les enregistrer sur le site de l'I-FAP. <https://www.i-fap.fr/#>

Animaux exposés (espèces et statuts):

(Liste obligatoire pour les éleveurs amateurs non capacitaires)

J'expose également ou uniquement du matériel:

*(rayer la mention inutile)

***OUI**

***NON**

Exigences techniques particulières

Ex: Paroi (mur ou claustra) derrière mon stand avec un passage de 80 cm entre le mur et les tables (selon les places disponibles).

Prises électriques à moins de 5 mètres

(prévoyez vos rallonges et multiprises)

Exposant(s) auprès de qui vous souhaitez (ou non) exposer (dans la mesure du possible), Etc ...

Installation:

Je souhaite venir installer mon stand:

*(rayer les mentions inutiles)

* Samedi 11 septembre à partir de 16h00

* Dimanche 12 septembre à partir de 8h00

Nous demandons un chèque d'arrhes au minimum équivalent à 30% du montant de votre stand ou de 30 € si gratuité du stand.

Ce chèque **validera votre inscription** et sera **encaissé après la bourse si celle-ci est maintenue par la Préfecture**. En cas de désistement de dernière minute, aucun remboursement ne sera effectué sans motif valable.

Les chèques de réservation pour les stands gratuits seront rendus lors de la bourse ou encaissés si désistement sans motif justifié et pénalisant ainsi un autre exposant n'ayant pu venir.

Le solde du paiement se fera sur place, soit en espèces, soit par chèque bancaire et sera encaissé la semaine suivant le week-end bourse aux reptiles. Un reçu vous sera délivré à votre demande.

Joindre le chèque d'arrhes libellé à l'ordre de l'association «L'œil du Croco» accompagné du bulletin d'inscription et de vos copies de CDC et AOE. Compléter et adresser le tout à:

Association l'œil du Croco / Inscription Bourse des Crocos / 4, rue du bout cochet / 27120 Ménilles

Clôture des inscriptions: 31 août 2021

...les premiers inscrits seront les premiers servis !!!

Contact : David / mail : associationloeilducroco@gmail.com / 06 60 58 26 39



La BOURSE Des Crocos !!!

REPTILES, AMPHIBIENS & ARTHROPODES



REGLEMENT INTERIEUR

- **Horaires :** Visiteurs de 10h00 à 18h00.

Exposants : **dès 16h00 jusqu'à 20h00 le samedi et de 8h00 à 9h30 le dimanche.** Les portes seront fermées à 20h00 le dimanche soir.

- **Droit d'entrée:** **3,00€** pour les personnes de 6 ans et plus.

Gratuité pour les enfants de moins de 6 ans.

Toute personne souhaitant entrer dans l'enceinte de la bourse doit s'acquitter de son droit d'entrée sauf les membres de l'association à jour de cotisation, la presse, les services vétérinaires ou ONCFS, les secours (pompier, SAMU, gendarmerie, etc ...) et les exposants.

Les membres de l'équipe d'organisation portent un badge ou un T-shirt du STAFF reconnaissable de loin, les exposants un bracelet.

Attention, la distribution des bracelets est limitée : **2 bracelets jusqu'à 5 ml**, **4 bracelets au-delà de 10 ml**.

Les personnes supplémentaires présentes sur les stands devront s'acquitter de leur droit d'entrée fixé à 1,00 € par bracelet supplémentaire (limité à 2 bracelets supplémentaires afin d'éviter les abus)

Ce qui permet d'avoir jusqu'à 4 personnes sur un stand de moins de 5 ml, et 6 personnes sur un stand de plus de 10 ml.

Seuls les membres de l'association L'œil du croco inscrits sur la liste de l'équipe d'organisation se verront remettre un T-shirt du STAFF. Les autres membres de l'asso devront porter leur T-shirt de l'asso pour pouvoir entrer gratuitement dans la salle.

- **Interdictions :**

Il est **interdit** de **fumer** dans l'enceinte de la salle. Les **chiens** ne sont pas **admis** (sauf chiens guides d'aveugle ou d'aide à personne handicapée). Les **visiteurs** n'ont pas le droit de faire **entrer d'animaux** dans l'enceinte de la bourse, sans l'autorisation préalable du président ou du vice-président de l'association L'œil du Croco. Toute **vente** à la **sauvette** sur le parking est **strictement interdite**.

- **Responsabilité :**

L'association L'œil du croco décline toute responsabilité en cas de perte, de dégradation ou de vol. Ne laissez aucun objet de valeur dans votre véhicule. Une équipe de membres de l'association surveillent la salle la nuit, tout exposant laissant ses affaires dans la salle fait tacitement confiance à l'association et à l'équipe d'organisation.

- Utilisation du parking:

Les voies d'accès doivent rester libres, les places sur le parking à l'arrière de la salle sont réservées aux organisateurs de la bourse, les exposants devront libérer l'entrée de la bourse et ses abords au plus tard à 9h30.

Vous ne pouvez accéder dans la salle avec votre véhicule uniquement le temps du déchargement de votre matériel.

La table allouée aux membres de l'association L'œil du croco est strictement réservée aux membres de l'association inscrits préalablement. Tout membre du club souhaitant y présenter des animaux doit rester dans l'enceinte de la salle tant que ses animaux y sont présents.

- Espèces interdites à la vente:

A la demande de la DDPP de l'Eure, **sont interdites de présence dans la salle ainsi qu'à la vente au public, toutes espèces dont la détention nécessite le certificat de capacité dès le premier spécimen détenu**, à savoir. Toutes les espèces classées dangereuses par l'arrêté du 21 novembre 1997 - toutes les espèces visées par l'annexe 2 de l'arrêté du 10 août 2004 – toutes les espèces classées en annexe A de la convention européenne - la faune GUYANNAISE - la faune FRANCAISE (sauf TESTUDO HERMANI et GRAECA).

Pour les espèces classées en annexe B de la convention européenne il est obligatoire de se munir des papiers de l'animal et d'être capable de justifier soit de son importation légale soit de sa naissance en captivité. Toute transaction devra faire l'objet d'une facture mentionnant l'origine de l'animal (né en captivité, numéro de CITES, etc....) ou d'une attestation de cession (CERFA n° 14367*01).

Les organisateurs de la bourse se réservent le droit de faire retirer des tables tout spécimen jugé indésirable. En cas de doute n'hésitez pas à consulter les organisateurs.

Les espèces devant être pucées depuis l'arrêté du 8 octobre 2018 devront être en règle.

- Conditions de vente:

Seuls les **exposants** ayant réservé une table sont autorisés à vendre. **Le « dépôt vente » est autorisé s'il s'agit d'une commande client à récupérer sur l'un des stands de la bourse.**

Le partage de tables avec une personne non inscrite ne sera pas toléré (surtout en cette période de COVID ou nous devons limiter les places, élargir les stands et les allées, et respecter le nombre de personnes maximum autorisées dans la salle)

Les prix et transactions sont parfaitement libres. Les organisateurs ne prendront aucun parti en cas de conflit entre acheteurs et vendeurs. La loi ne prévoit aucune garantie sur les animaux, l'acquéreur est entièrement responsable de son animal une fois la transaction faite. Tout vendeur peut faire un refus de vente s'il estime en son âme et conscience que l'animal ne sera pas maintenu dans de bonnes conditions. Nous encourageons cette pratique et demandons aux vendeurs de faire passer le bien-être de l'animal avant tout. Les animaux vendus doivent être en bonne santé, tout animal visiblement affaibli, malade ou parasité devra être retiré de la vente.

Nous comptons sur votre professionnalisme afin de respecter ces conditions, il en va de nos renommées à chacun d'entre nous et de la survie des bourses en France.

- Mesures d'hygiène et de sécurité face au COVID :

Chaque **exposant** devra obligatoirement **porter un masque** et avoir du **gel hydroalcoolique** à disposition sur son stand. **Par mesure d'hygiène et de contact**, chacun devra avoir ses **propres sacs poubelles** et autres accessoires d'entretien afin que les **bénévoles de l'association** n'aient pas à y **toucher**. Vous devrez **jetez vos déchets** dans les grandes poubelles à l'arrière de la salle. **Tout ceci par respect les uns envers les autres ...**

Toute **personne** pénétrant dans l'enceinte de la salle ou dans ses alentours **devra porter un masque** (sauf en cas de pause cigarette ou repas)

Chaque **personne** se présentant à l'entrée de la **salle** aura **automatiquement** les **maines désinfectées** par un membre du **STAFF** à l'aide d'un **pulvérisateur de liquide hydroalcoolique**, n'hésitez pas à le demander à tout moment si nécessaire, notre équipe est là pour veiller à votre bonne visite sur notre événement.

Selon les protocoles sanitaires qui s'amplifient avec le variant Delta, **chacun** devra **appliquer et respecter**

ce qui devra l'être (exemple : présentation du **PASS SANITAIRE** validant votre vaccination au COVID 19 ou votre test négatif datant de moins de 48h00 avant votre venue sur la bourse / Si cela est mis en place avant la bourse)

Pour le reste, nous pensons que chacun a un minimum de civisme depuis le début de cette crise sanitaire pour respecter les distanciations, les contacts physiques, ainsi que l'hygiène sur vos stands lors de chaque passage de clientèle. **Nous vous remercions également de prendre le soin de désinfecter vos tables à la fin de la bourse** pour que les bénévoles de l'association puissent les ranger sans se soucier de savoir si elles sont propres ou pas et devoir repasser derrière vous pour le faire. **D'avance merci à vous ...**

- Acceptation du règlement et responsabilité:

Toute personne présente dans l'enceinte de la bourse est considérée comme ayant lu ces conditions et les accepte sans restrictions. En cas de fraude, les organisateurs déclinent toute responsabilité, les fraudeurs devront assumer seuls les conséquences de leurs actes auprès des autorités. Tout visiteur et exposant ne respectant pas le présent règlement se verra expulsé de l'enceinte de la bourse sans remboursement.

Le comité Directeur de l'association L'œil du croco.

Signature de l'exposant précédée de la mention « Règlement lu et approuvé »:



Claustras gratuits pour aménager vos stands (dans la limite des stocks disponibles)